



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100177 - Gîtes à chiroptères de la Colline inspirée - Erablières, pelouses, église et château de Vandeleville

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100177

1.3 Appellation du site

Gîtes à chiroptères de la Colline inspirée - Erablières, pelouses, église et château de Vandeleville

1.4 Date de compilation

30/09/1998

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776810

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,99028°

Latitude : 48,42222°

2.2 Superficie totale

34 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
54	Meurthe-et-Moselle	99 %
88	Vosges	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
54052	BATTIGNY
88060	BLEMEREY
54164	DOMMARIE-EULMONT
54190	FECOCOURT
54207	FRAISNES-EN-SAINTOIS
54237	GRIMONVILLER
54252	HAROUÉ
54438	PULNEY
54497	SAXON-SION
54545	VANDELEVILLE
54552	VAUDEMONT



54563	VEZELISE
54597	XIROCOURT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		1,7 (5 %)			D			
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,34 (1 %)			C	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	0,34 (1 %)			C	C	C	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	8,5 (25 %)			A	C	B	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	63	63	i	P		B	B	B	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	800	800	i	P		B	B	B	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	c	204	204	i	P		B	B	B	A



M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w	1	1	i	P		D			
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c	1	1	i	P		D			
M	1321	Myotis emarginatus	r	100	100	i	P		C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	c	3	3	i	P		C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	c	1	1	i	P		D			
M	1324	Myotis myotis	w	1	1	i	P		C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	r	200	200	i	P		C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	c	5	5	i	P		C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
M		Eptesicus serotinus	6	10	i	P			X		X	
M		Myotis mystacinus	11	50	i	P			X		X	
M		Myotis nattereri	1	5	i	P			X		X	
M		Pipistrellus pipistrellus	51	100	i	P			X		X	
M		Plecotus auritus	1	5	i	P			X		X	



M		Plecotus austriacus	11	50	i	P			X		X	
M		Felis silvestris			i	R	X		X		X	
M		Myotis daubentonii	1	5	i	P			X		X	
P		Leucojum vernum			i	R						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N19 : Forêts mixtes	82 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Site composé de 2 parties :

- un complexe forêts-pelouses avec source tufeuse
- des gîtes à chauves-souris dans des bâtiments au coeur des villages

Le site s'étend sur la partie sud de la côte de Moselle, il comprend donc une cuesta. Le site présente des coteaux de socle calcaire et marneux parfois assez pentus, et des falaises calcaires.

Vulnérabilité : Un travail de sensibilisation (démarchage, expositions) a été réalisé dans le cadre du LIFE chiroptères. Ce travail de prospection a permis le repérage et le suivi de colonies de reproduction. Des conventions sont à établir avec les mairies et les propriétaires privés pour formaliser la protection des gîtes.

Difficulté de trouver un éleveur pour le pâturage des pelouses.

4.2 Qualité et importance

Complexe de gîtes à chiroptères avec d'importantes nurseries de Petit rhinolophe, ainsi qu'une colonie de Grand murin et une colonie de Vespertilion à oreilles échanquées. Les populations sont stables et en bon état de conservation.

Comprend également des parties éclatées constituées de milieux forestiers, forêts de ravin, fragments de forêt alluviale, de pelouses à orchidées et de sources pétrifiantes avec formation tufeuse non loin des combles d'un château et d'une église.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O



H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
H	A10	Remembrement agricole		O
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.03	Elimination du sous-bois		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	H	Pollution		O
M	L05	Eboulements, glissements de terrain		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

CPEPESC Lorraine, 2005. Inventaire des chiroptères.

CPEPESC Lorraine, 2006. Inventaire complémentaire des chiroptères.

CPEPESC Lorraine, ESOPÉ, CG 54, 2008. Document d'objectifs.

Aménagements forestiers des forêts communales de Fécocourt et Vandéleville.



Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	99 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site de Vandéleville	*	1%
22	de Vandéleville	*	%
22	de Fécocourt	*	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Tous les gîtes de chiroptères répertoriés sont des milieux bâtis : combles d'églises ou de mairies, caves, granges et combles de maisons ou châteaux.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts pour les parties soumises
Communes, Conservatoire des Sites Lorrains avec la
Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de
l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine
(CPEPESC Lorraine).

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site :

Facteurs écologiques et activités humaines ont façonné le paysage et permis l'obtention d'un milieu d'une richesse naturelle exceptionnelle qui a motivé la présente proposition d'inscription au réseau Natura 2000. La gestion telle qu'elle est pratiquée actuellement peut donc être considérée comme globalement satisfaisante pour le maintien de la qualité biologique du site.

Une série de protection des milieux fragiles a été instaurée en 1990 en forêt communale de Fécocourt. Il y est prévu un traitement par parquets. En forêt communale de Vandéleville, des règles de sylviculture particulières ont été instaurées sur les secteurs écologiques les plus riches.

Les orientations envisageables pour la gestion future :

Une attention spéciale devrait être apportée aux érablaies et aux aulnaies-frênaies. Cela pourrait se traduire par une régénération progressive, déjà pratiquée sur certains secteurs de la zone. En cas de création de nouvelles dessertes, une cohérence avec le réseau existant serait à rechercher en prenant en compte la richesse écologique du milieu.

Une bonne transition entre forêt et pelouse est à rechercher au moyen d'interventions douces sur les lisières forestières les plus sèches.

Le maintien de vergers traditionnels, zones de chasse des chiroptères, est à concrétiser. Des projets d'extension du site classé (DIREN) et des mesures de protection du patrimoine paysager et bâti (Conseil général 54) sont en cours d'études.

Les pelouses qui occupent de très faibles surfaces ont tendance à se fermer. Un entretien selon des modalités à définir serait très souhaitable.

L'entretien des ruisseaux devrait être réalisé de façon douce afin d'éviter une modification du régime des eaux, tout particulièrement aux abords des sources pétrifiantes.